

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse. — V Signes des temps. — VI Nominations ecclésiastiques. — VII Iles Philippines : Causes de la disparition de la puissance espagnole dans ces îles (1re cause). — VIII Non, messieurs les Américains. — IX La haine du latin et la haine de l'Eglise sont sœurs. — X Le Canada ou la confédération canadienne sur la carte (1er tableau). — XI Une méditation dans un champ de blé. — XII Le vieux drapeau.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 10 août -

Jeûne et solennité de l'Assomption, et dans *le diocèse de Montréal*, la première retraite ecclésiastique.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 10 août

Fête de *S. Laurent*, 2e cl ; mém du XIIe dim ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — Aux Iles vêpres, mém. 1o de Ste Philomène (du 11), 2o du dim. (ant. *Homo*), 3o des SS. Tiburce et Susanne.

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 17 août

Solennité du titulaire de l'Assomption dans les diocèses de Montréal, d'Ottawa, (Maniwaki), de Saint-Hyacinthe, (Notre-Dame-des-Anges, Stanbridge) et de Sherbrooke (Chesham).

On ne peut faire la solennité d'aucun autre titulaire en ce jour. J. S.

La persécution, telle qu'elle se pratique aujourd'hui, en France, sous le gouvernement de la République, nous reporte au temps des barbares. C'est ainsi que, dans la mère-patrie, les extrêmes se touchent.

CIRCULAIRE DE MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

An clergé de son diocèse

Archevêché de Montréal, 26 juillet 1902.

I

MORT DU CARDINAL LEDOCHOWSKI

Des dépêches de Rome nous annoncent la mort de Son Eminence le cardinal Ledochowski, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande. C'est une perte douloureuse pour l'Eglise. Le cardinal Ledochowski était une des gloires du Sacré-Collège et l'un des prélats qui, en ces derniers temps, ont le plus travaillé à la défense de notre sainte religion. Dans les hautes positions qu'il a occupées, soit sous le gouvernement de Pie IX, soit sous celui de Léon XIII, il a fait preuve toujours du plus grand dévouement et d'un rare talent d'administration. Aussi, a-t-il eu toute la confiance de ces deux illustres pontifes.

Comme vous le savez, le vénérable cardinal avait mérité, par son courage en face de la persécution, le glorieux titre de confesseur de la foi. C'est même pendant qu'il était en prison qu'il fut élevé par Pie IX aux honneurs du cardinalat.

Il ne faut donc pas nous étonner si l'héroïque prélat, " a toujours—ainsi qu'il le proclamait lui-même, lorsqu'il fut placé " à la tête de la Propagande—entouré d'une singulière et sou-
" veraine vénération l'œuvre de ceux qui font pénétrer le nom
" du Christ chez les nations infidèles ou hérétiques, et y agran-
" dissent le royaume de l'Eglise catholique. "

Son Eminence le cardinal Ledochowski, comme chef de la Congrégation Romaine de laquelle nous dépendons, a fait beau-

cou
En
lui
sen
ser
le C
et, c
non
N
reli,
aus
prin

V.
de fi
tout
bons
V.
leur
leur
impo
que l
de n
chari
âmes
ment
teurs
la rec
sur le
Saigr

coup pour notre diocèse et pour nos communautés religieuses. En conséquence, la gratitude nous oblige à offrir à Dieu pour lui de ferventes prières. Afin de faciliter à tous l'accomplissement de ce devoir, nous avons décidé qu'un service solennel sera chanté pour le repos de son âme, à la cathédrale, mercredi, le 6 août prochain, à huit heures. Nous espérons que les fidèles et, en particulier, les membres du clergé assisteront en grand nombre à cette cérémonie.

Nous invitons en outre les supérieurs des communautés religieuses, tant d'hommes que de femmes, à faire célébrer aussi pendant le mois d'août, dans leur église ou chapelle principale un service pour le vénérable défunt.

II

INCENDIE DU MONASTÈRE DES TRAPPISTES A OKA

Vous avez appris le terrible incendie qui vient de détruire de fond en comble la Trappe d'Oka. Nous sommes certain que toutes vos sympathies, comme les nôtres, sont acquises aux bons Pères trappistes dans le grand malheur qui les frappe.

Vous connaissez l'œuvre à laquelle ces religieux consacrent leur vie. Plusieurs d'entre vous ont eu l'occasion de visiter leur monastère, pieux asile du travail et de la prière. Il importe à notre pays et au diocèse de Montréal en particulier, que les trappistes puissent continuer leur mission au milieu de nous. Aussi, malgré les appels fréquents qui sont faits à la charité des fidèles, nous espérons qu'il se trouvera encore des âmes généreuses qui voudront les aider à relever immédiatement leur monastère de ses ruines. Veuillez, chers collaborateurs, parler de la chose à vos paroissiens ; rappelez-leur que la reconnaissance des bons religieux fera descendre sur eux et sur leurs familles les plus abondantes bénédictions de Notre-Seigneur.

III

SERVICES FUNÈBRES

Nous constatons qu'il est survenu, depuis quelque temps, des difficultés au sujet de services chantés dans une église qui n'est pas celle de la paroisse du défunt. Avant notre départ pour Rome, nous tenons à porter à votre connaissance un règlement porté en vue de prévenir tout malentendu sur ce point.

Les fidèles, ainsi que nous l'avons déjà dit, ont le droit de choisir pour leur sépulture et leurs funérailles une église autre que celle de leur paroisse. Mais pour cela il faut qu'ils aient manifesté leur volonté expresse soit par testament, soit en présence de témoins dignes de foi. Nous voulons de plus et nous ordonnons que, dans chaque cas, on se présente à l'archevêché pour faire constater si les conditions qui donnent droit aux funérailles dans une église étrangère existent réellement, et pour obtenir de nous ou de notre vicaire général une autorisation qui sera donnée par écrit.

Cette autorisation devra être communiquée au curé de la paroisse à laquelle appartient le défunt.

Croyez, chers collaborateurs, à nos sentiments bien affectueusement dévoués,

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

SIGNES DES TEMPS

 N publie en Orient une foule d'ouvrages sur les questions religieuses qui séparent Rome de l'Eglise orthodoxe d'Orient. En dépit des efforts de Londres pour se rapprocher de cette Eglise, les yeux n'en demeurent pas moins tournés vers Rome. N'est-ce pas *l'unus pastor, l'unum ovile*, qui s'annoncent un peu, bien que de très loin !

* * *

Tiens, voilà que certain ministre protestant ose parler ouvertement du purgatoire, comme d'une réalité ! Nous comprenons que le sermon du Rév. Stein ait fait sensation à Montréal.

* * *

Que diriez-vous d'un artiste qui, au service divin, *sifflerait l'Oiseau Moqueur* ou la *Chanson des Fleurs*. C'est ce qui vient de se faire dans une église baptiste de New-York.

* * *

Les premiers ministres des colonies anglaises ont été consultés sur l'imbroglio de la colonie du Cap. Cette consultation s'est faite à l'instigation de M. Chamberlain : elle a été trouvée habile, mais trop pétrie d'aspirations impérialistes pour passer inaperçue.

* * *

La France « généreuse comme d'habitude a donné des millions pour les sinistrés de la Martinique, et cependant — ironie du sort, on a voulu », pour augmenter la recette, « recourir aux « fêtes de charité ; » on a, dit François Veillot (*l'Univers*) : « on a dansé, on a bu, on a ri, on a savouré de jolie musique et contemplé de beaux spectacles, à propos d'une catastrophe où quarante mille personnes avaient succombé d'une mort affreuse... On s'est joyeusement diverti pour se montrer compatissants envers ceux qui pleurent. »

* * *

« Nous sommes inclinés à croire que beaucoup des guérisons effectuées à Lourdes sont des miracles opérés par notre Divin Seigneur, d'après l'intercession de Notre-Dame et en réponse aux prières des fidèles catholiques. Nous pensons qu'il n'est nullement improbable que la Reine des cieux, Notre-Dame de Perpétuelle Miséricorde, notre mère de la douce grâce, soit apparue à la bienheureuse Bernadette et lui ait dit : *Je suis l'Immaculée Conception.* »

C'est une revue protestante, *l'Angelus* de Chicago, qui tient ce langage !

* * *

A Québec, on trouve des raisons pour faire entrer un prêtre dans une commission de colonisation qui vise finalement à la culture du sol ; à Montréal, on trouve des raisons pour exclure le prêtre d'un comité de censure, lorsqu'il s'agit de bibliothèque, c'est-à-dire de la culture de l'esprit et du cœur !

* * *

La coutume de se jeter du riz, à tort et à travers, dans les gares de chemins de fer, vient de recevoir son coup de grâce, sur le New York Central ; c'est le bon sens qui revient, par le chemin de fer !

F.-A. B.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé Emile Roy, chanoine titulaire de la cathédrale de Montréal ;

M. l'abbé Georges Gauthier, chapelain de la cathédrale de Montréal ;

M. l'abbé F.-X. Piette, professeur au collège Joliette ;

M. l'abbé A. Nantel, aumônier à l'asile Saint-Jean-de-Dieu ;

M. l'abbé Z. Alarie, aumônier à l'asile Saint-Jean-de-Dieu ;

M. l'abbé Fonrouge, vicaire à Lachine ;

M. l'abbé J.-A. Bourassa, vicaire au Sacré-Cœur ;

M. l'abbé H. Longpré, vicaire à Sainte-Thérèse ;

M. l'abbé O. Lachapelle, vicaire au Saint-Enfant-Jésus, Montréal ;

M. l'abbé J. Melançon, vicaire à Saint-Edouard, Montréal ;

M. l'abbé L.-P. Choquet, vicaire à Saint-Louis-de-France ;

M. l'abbé H. Lachapelle, vicaire à Saint-Paul-l'Ermite ;

M. l'abbé E.-O. Olivier, vicaire à Saint-André d'Argenteuil ;

M. l'abbé N. Aumont, vicaire à Joliette ;

M. l'abbé E. Marsolais, vicaire à Longueuil.

ILES PHILIPPINES

Quelles ont été les causes de la disparition rapide et totale de la puissance espagnole aux îles Philippines

(Du *Rosaire*)

1ère CAUSE

Le changement perpétuel et l'insuffisance professionnelle des fonctionnaires, dans les colonies espagnoles, ont toujours été le sujet de trop justes récriminations. Pendant tout le cours du XIXème siècle, chaque révolution politique en Espagne chaque changement de ministère à Madrid, avait comme conséquence immédiate une transformation à peu près complète du personnel des administrations coloniales. Les employés de race espagnole, destinés aux colonies par la Métropole, étaient d'ailleurs la plupart du temps dépourvus de l'instruction technique, nécessaire pour la bonne gestion des intérêts qui leur étaient confiés. Ils ne possédaient d'ordinaire qu'une instruction générale, élémentaire, insuffisante pour rendre leur action efficace dans les postes qu'ils occupaient. Dès lors ils se trouvaient souvent inférieurs, et par le savoir et par l'intelligence, à leurs subordonnés indigènes, qui occupaient sous leur direction les postes moins importants des administrations civiles et militaires. Les places aux colonies n'étaient point distribuées aux candidats espagnols selon la valeur réelle des individus et leur aptitude à tel ou tel genre de fonctions ; elles n'étaient destinées trop souvent qu'à servir de récompense aux services politiques. C'étaient aux colonies qu'un député, qu'un ministre, arrivé au pouvoir, plaçait non seulement ses corréligionaires politiques, mais aussi ses amis. Comme le flot mouvant des mutations politiques, qui l'avait installé dans un poste aux colonies, devait également sous peu l'en faire sortir, l'em-

ployé espagnol savait qu'il ne pouvait disposer que d'un espace de temps relativement court pour faire fortune. C'était une axiome, reçu en Espagne, que quelques années passées dans un bon poste aux colonies devaient assurer à un fonctionnaire et à sa famille une large aisance pour le reste de ses jours. Dans l'exercice de ses fonctions, les occasions ne lui manquaient pas de trafiquer plus ou moins de son autorité. Dès lors, la moralité et l'esprit de justice étaient, chez les fonctionnaires, soumis à des tentations, où ces vertus sombraient trop souvent. De là, parmi les indigènes, le mépris de l'administration espagnole. « C'est ainsi, nous dit le P. Herrero, que les « indigènes voyaient défilier sous leurs yeux toute une série de viveurs, « véritables oiseaux de proie, qui s'abattaient sur l'archipel en vertu « d'une émigration permanente ; et, par suite, l'idée était générale- « ment acceptée par les indigènes qu'un employé espagnol ne venait « aux colonies que pour y trafiquer dans l'exercice de ses fonctions « et pour y perdre son honneur dans tous les compromis. »

Non, Messieurs les Américains

LES Etats-Unis demandent au Pape l'expulsion des religieux des Philippines.

Sa Sainteté répond équivalement :

« Le traité de Paris vous enlève la liberté de les expulser, comment voulez-vous que nous vous autorisions à violer un traité ?

« Du reste, ces religieux ont été scandaleusement calomniés. »

Le pape fait quelques concessions.

Un délégué apostolique résidant à Manille fera plus, s'il y a lieu.

Les Etats-Unis n'insistent pas pour le moment.

B

geor

“

trie.

“

sacer

“ 7

lèges

“ F

sité d

“ L

l'étud

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

La haine du latin et la haine de l'Eglise sont sœurs

ENTENDEZ le philosophisme du XVIII^e siècle : “ Frappons d'une main les études classiques, et protégeons les mathématiques. ”

“ Moins de latin dans les collèges et plus de géométrie. ”
D'ALEMBERT.

“ Moins de latin même en théologie, les élèves du sacerdoce étudieront l'arpentage, la botanique... ”

TALLEYRAND.

“ Tout aux arts mécaniques et à l'industrie ; les collèges seront dans les manufactures. ”

MICHEL LEPELLETIER.

“ Rayons le thème latin des programmes de l'Université de France. ” Le maçon JULES FERRY, 1880.

“ Le temps consacré au latin devrait être employé à l'étude des langues modernes. ”

Le maçon belge VAN DER KINDERE.

LE CANADA

OU

LA CONFÉDÉRATION CANADIENNE

Sur la carte

I

Le Canada constitue, avec l'île de Terre-Neuve, l'Amérique Britannique.

Le Canada comprend tout le pays situé entre les Etats-Unis, au sud ; l'océan glacial Arctique, au nord ; l'Atlantique, à l'est ; le

Pacifique, à l'ouest ; moins l'Alaska (Etats-Unis) et partie du Labrador (Terreneuve). La frontière des Etats-Unis comprend : Washington, Idaho, Montana, North Dakota, Minnesota, Michigan, Ohio, Pennsylvanie, New York, Vermont, New Hampshire, Maine.

Le Canada, cap. Ottawa (sur la rive droite de l'Outawaia) se divise en sept provinces et en neuf districts.

Provinces :

	Population	Capitale
1. Ontario.....	2,182,942	Toronto
2. Québec.....	1,648,898	Québec
3. Nouvelle-Ecosse.....	459,574	Halifax
4. Nouveau-Brunswick.....	331,120	St John
5. Manitoba.....	254,947	Winnipeg
6. Colombie Anglaise.....	177,272	Victoria
7. Ile du Prince Edouard.....	103,259	Charlottetown

Districts :

I.—TERRITOIRES ORGANISÉS DU NORD-OUEST

	Population	Capitale
10. Assinibola	} 158,941	Regina
20. Alberta		
30. Saskatchewan		

II.—40. Yukon..... 27,167

III.—TERRITOIRES NON ORGANISÉS

50. Keewatin	} 25,546
60. Athabaska	
70. Mackenzie	
80. Ungava	
90. Franklin	

Population totale : 5,369,666, dont 2,228,997 catholiques, 1,429,186 Canadiens-français et 99,527 sauvages.

La langue anglaise domine.

F.-A. BAILLAIRGE

UNE MEDITATION DANS UN CHAMP DE BLE



UELLE beauté que celle d'un champ d'épis mûrs ! s'écrie quelque part saint Ambroise, quel parfum ! quelle suavité et aussi quelle joie pour le laboureur au jour de la récolte !

Le grand docteur eût pu ajouter : Quel riche sujet de méditation pour une âme chrétienne !

Le blé, en effet, est un symbole. Il est l'emblème, en particulier, de la divine Eucharistie. C'est sous l'apparence du pain — et du pain de froment — que le Sauveur a voulu se cacher dans le sacrement de son amour.

D'où est venu au blé, demandera-t-on peut-être, cet immense honneur d'avoir ainsi été choisi pour servir de vêtement au corps mystique de Notre-Seigneur ? Le docteur angélique va nous en faire admirablement connaître les raisons.

“ Premièrement, dit-il, le pain de froment est par excellence l'aliment de l'homme, et il convenait que le corps le plus noble, celui de Jésus-Christ même, dès qu'il devenait notre nourriture, nous fût présenté sous l'apparence du plus noble des aliments.

“ En deuxième lieu, la sainte Eucharistie, tout en nourrissant les fidèles, a également pour objet de les instruire ; et la germination du blé symbolise très exactement les phases successives de notre développement spirituel. Tant que le froment demeure sur pied dans nos champs, il est l'emblème de la vie spirituelle qui commence ; quand, au jour de la moisson, on le sépare de l'ivraie et de la paille, il est l'image du progrès que fait l'âme en se détachant de toutes les erreurs et de toutes les vanités de ce monde ; quand, enfin, on le place dans le grenier, il signifie la justice parfaite que Dieu récompense dans le ciel.

“ En troisième lieu, la sainte Eucharistie, qui renferme le corps du Sauveur, devait nous le représenter fidèlement. ” Et ici le Docteur angélique nous fait apercevoir

d'admirables relations entre le froment et ce corps divin.

“ Couché dans la gerbe, le froment est la figure du corps de Jésus-Christ dans le sein de la très sainte Vierge ; car on peut appliquer à Marie cette parole de l'Époux des Cantiques à son Épouse : “ Ton sein est comme une gerbe de blé ”. Quand le laboureur enseme son champ, le grain de froment qu'il y sème rappelle la mort du Sauveur, prédite par lui-même en ces termes : “ Si le grain ne tombe et ne meurt en terre, il ne rapporte aucun fruit ”. Enfin, le froment transformé en pain, représente le corps glorieux de Jésus-Christ, qui est au ciel l'aliment des anges et des saints, suivant cette parole du Psalmiste : “ L'homme est nourri du pain des Anges : *Panem Angelorum manducavit homo* ”.

Il y a là, on le voit, un profond mystère.

Mais ce mystère, avant de se manifester dans l'Église, avait naturellement été prédit et figuré dans l'ancienne loi. Aussi nos saints docteurs n'ont-ils qu'une voix pour appliquer au sacrement de l'autel chaque parole des saints Livres, où il est fait mention du blé.

C'est ainsi qu'à leurs yeux le patriarche Joseph, qui amasse et qui réserve le blé en abondance pour nourrir le peuple, devient la figure de cet autre Joseph, époux de Marie et gardien de Jésus-Christ, qui veille avec tant d'amour sur le pain vivant du ciel.

Ce même patriarche est également le type de tous les pasteurs de l'Église, qui, dans la suite des siècles, garderont l'Eucharistie et la distribueront aux peuples, “ serviteurs prudents et fidèles, établis sur la famille pour donner à chacun sa mesure de froment en son temps ”.

Écoutons les prophètes célébrer par avance le froment de l'Eucharistie.

“ J'appellerai le froment et je le multiplierai pour apaiser la faim de mon peuple ”, s'écrie le Seigneur par la

bouche du prophète Ezéchiel. Mon âme a faim, Seigneur ! multipliez pour elle le froment eucharistique !

“ Israël se convertira, et il se nourrira de froment ! ” ajoute le prophète Osée. Et, en effet, le froment eucharistique est l'aliment de l'âme convertie !...

“ Celui qui cache le froment sera maudit ”, nous dit à son tour Salomon. Malheur à moi, ô mon Dieu ! si je cache l'Eucharistie, si je fais le silence sur un si doux mystère, ou si semblable au serviteur infidèle, j'enfouis le don précieux que j'aurais dû faire fructifier ”.

Mais nul plus que David n'a connu et exprimé les charmes du symbole eucharistique : “ Dieu dit-il, a nourri son peuple de la graisse du froment, et, il l'a rassasié. ” — “ Quel froment, reprend saint Augustin, sinon celui qui a dit de lui-même : “ Je suis le pain vivant descendu du ciel ” ? Si Dieu nourrit ainsi nos âme dans l'exil, que fera-t-il de plus pour nous rassasier dans la patrie ?

Le Psalmiste dit ailleurs : “ Les vallées abonderont en froment, et elles chanteront un hymne. ” Quant l'Eucharistie est en nous, si humbles et si petits que nous soyons, comment ne pas chanter l'hymne de la louange et de l'amour ?

Et le même prophète ajoute, dans un autre psaume : “ Dieu t'a donné la paix pour terme. Il te rassasie de la graisse du froment ”. Vous ne nous donnez la paix, Seigneur, qu'en nous donnant l'Eucharistie.

C'est donc avec raison, ô mon Dieu ! que le prophète Zacharie s'écriait : “ Qu'y a-t-il de bon dans le Seigneur, et qu'y a-t-il de beau en lui ? Le froment des élus !... ”

Qu'y a-t-il de bon dans le Seigneur !... Là où il y a plus d'amour, il y a aussi plus de bonté, Jésus ayant aimé les siens jusqu'à ce point suprême d'instituer pour eux l'Eucharistie !... Qu'y a-t-il de bon dans le Seigneur ? Le froment des élus...

Et qu'y a-t-il de beau en lui ? Sous les voiles obscurs qui le dérobent à mes yeux, ma foi me révèle le plus beau des enfants des hommes. J'espère le voir un jour face à face dans le ciel. Là, contemplant sa beauté adorable, je répéterai avec les saints : Qu'y a-t-il de beau dans le Seigneur ? Le froment des élus.

Mgr DE LA BOUILLERIE.

UN VIEUX DRAPEAU

Souvenir d'une Saint-Jean-Baptiste

C'est le 24 juin.

Tout Saint-N..., est en fête.

Jamais encore les villageois n'ont vu un tel déploiement de fleurs, de bannières, de décorations. Chaque habitation semble une chapelle ardente, l'église même a pris un air de sourire inaccoutumé et la Madone entr'ouvre les lèvres comme pour entonner l'hymne de la Patrie.

Seule, une maisonnette fait ombre au tableau ; pas un pavillon n'orne la façade grise, plus de fauteuil sur le pas de la porte ainsi qu'à l'habitude ; on dirait le domaine du silence ou de la tristesse. Les passants regardent étonnés. On sait qu'en la sombre demeure, habite un brave canadien ; le bon Duchesnay, qui fut l'un des plus vaillants pionniers des Cantons de l'Est.

Avait-il donc oublié, le voisin, que c'est aujourd'hui notre fête nationale ? Non, c'est impossible. Pour n'avoir point pris part à la joie universelle, il faut qu'il soit malade, le vieux. — Allons voir. — Et tous de se rendre chez le père Duchesnay.

On le trouve étendu sur son grabat, pâle, défait, mourant. Il ne reste plus du robuste colon d'autrefois qu'un débris, lequel déjà est presque un squelette. A son chevet est une jeune fille. Le vieillard

lui pe
deux
sieurs
N....,
Da
vu, lu
âme fi
devin
l'égois
une sc
la ten
Elle g
37, ca
Il a ga
il dit.
chose -
relique
avec, b
un dra
lequel
ment c
du viei
Alors
œur a
garde u
Souv
Petite
Tu es t
rimetie:
dise un
appell
inceul
ommei
de mes

lui parle, et la pauvre petite, elle pleure. C'est qu'ils s'aiment tous deux, bien qu'ils soient étrangers. Elle est de la ville, depuis plusieurs années, pendant les trois mois de vacance qu'elle passe à Saint-N..., elle vient chaque jour causer avec le père Duchesnay.

Dans ces conversations intimes, ils ont appris à se connaître. Il a vu, lui, le bon vieux, que sous sa frêle enveloppe, l'enfant cache une âme fortement trempée, susceptible d'aimer et de comprendre, il a deviné que sa nature sensible et impressionnable aurait à souffrir de l'égoïsme humain et il a voulu — en lui contant sa vie — lui donner une sorte d'expérience morale. Et, elle, la petite, reconnaissante de la tendresse quasi paternelle du vieillard, l'aime de tout son cœur. Elle goûte un charme étrange à l'entendre raconter sa campagne de 37, car le vieux Duchesnay, il a fait le coup de feu avec les patriotes. Il a gardé un souvenir vivace de Papineau — son Papineau, comme il dit. Elle aime surtout la petite enfant, à l'entendre causer de cette chose — belle et diôle — à ses yeux — qu'il garde comme une relique. C'est, attendant à un long bâton, un morceau de flanelle bleue, avec, brodées dessus, de superbes fleurs de lis d'or. Il appelle cela un drapeau. Il lui vient de son père, qui l'avait eu de son aïeul, lequel l'avait reçu de son trisaïeul. Quoiqu'elle comprenne difficilement ce qu'est un drapeau, la petite — devant la religion amoureuse du vieillard — vénère cette relique et en baise pleusement un coin. Alors un tressaillement passe en son être, un sanglot monte de son cœur aux lèvres. Elle ne s'explique pas cette émotion, mais elle en garde une impression heureuse et en désire le renouvellement.

Souvent en leurs causeries, le père Duchesnay dit à l'enfant :
« Petite, quelque chose m'assure que tu seras là quand je mourrai. Tu es toute ma famille depuis que ma femme et mes fils dorment au cimetière. Dieu est bon. Il permettra que ta douce voix d'enfant me dise un dernier adieu. J'en remercie le Seigneur à l'avance. Et rappelle-toi bien ceci, quand je quitterai la terre, je ne veux pour héritage que les plis de mon drapeau fleur de lis tant aimé. Mon sommeil sera plus doux, il me semble, sur ce trophée arrosé du sang de mes ancêtres. »

Le vœu du vieillard est exaucé : il se meurt et l'enfant est là, tout près. Emu de la douleur de sa petite amie, il lui parle tendrement : « Ne pleure pas, chère petite, ne pleure pas, je t'aimerais encore de là-haut. Mais, dis, n'oublie pas le fleurdelisé pour mon linceul. Laisse-moi t'offrir en souvenir de ton vieil ami, un double de mon cher drapeau. Accepte-le, garde-le toujours. Un jour, bientôt peut-être, le Canada lèvera haut sa tête, et montrera à la face du monde, si Dieu le veut, qu'il est un pays, et le Canadien-français arborant son drapeau témoignera à tous qu'il est digne de figurer parmi les plus belles nations. Alors, tu élèveras la voix, enfant, et tu diras à tous : regarde-le, voilà le drapeau canadien, le drapeau de nos pères, de nos apôtres, de nos martyrs. »

Epuisé, le vieillard penche sa tête sur l'épaule de l'enfant.

Au dehors, la fanfare chante.

“ O Canada, terre de nos aïeux ”,

et la foule pleine d'enthousiasme et d'amour salue le départ d'un vrai patriote par un vivat qui fut la devise d'un noble cœur,

“ Vive le Canada ”

.....

L'enfant est devenue une jeune fille. Elle a gardé le souvenir de son brave Duchesnay ; aujourd'hui, elle comprend ce qu'est un drapeau et elle aime son fleurdelisé, et c'est heureuse qu'elle dit à ses compatriotes : « Nous avons notre drapeau national, arborons-le dignement, aimons-le, défendons-le. »

Elle a donné l'exemple, la petite patriote ; le 24 juin 1902, elle a pu voir à une fenêtre de notre ville un drapeau en flanelle blanche semé de fleurs de lis d'or, portant fièrement l'écusson de la Province de Québec, avec incrustée dans un croisillon de feuilles d'érable la devise

Je me souviens.

GILBERT